

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 41 du 21 août 2014**

PARTIE PERMANENTE  
État-Major des Armées (EMA)

Texte 15

**ARRÊTÉ N° 4193/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG**

modifiant l'arrêté n° 2451/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 26 avril 2012 portant création du cercle de la base de défense de Poitiers - Saint-Maixent.

*Du 8 juillet 2014*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation générale ».

**ARRÊTÉ N° 4193/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG modifiant l'arrêté n° 2451/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 26 avril 2012 portant création du cercle de la base de défense de Poitiers - Saint-Maixent.**

*Du 8 juillet 2014*

NOR D E F E 1 4 5 1 3 2 3 A

---

*Précédent Modificatif :*

Arrêté n° 24/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 4 janvier 2013 (BOC N° 8 du 15 février 2013, texte 22).

*Texte modifié :*

Arrêté n° 2451/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 26 avril 2012 (BOC N° 32 du 27 juillet 2012, texte 5 ; BOEM 686.4.1.4) modifié.

*Référence de publication :* BOC n° 41 du 21 août 2014, texte 15.

---

L'arrêté n° 2451/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 26 avril 2012 est modifié comme suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Dans l'annexe.

Remplacer : «

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE POITIERS-SAINTE-MAIXENT.
Régiment d'infanterie de chars de marine.
École nationale des sous-officiers d'active.
UG interarmées.

» ;

Par : «

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE POITIERS- SAINT-MAIXENT.
Régiment d'infanterie de chars de marine.
École nationale des sous-officiers d'active.
Centre militaire de formation professionnelle.
9 <sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine.
UG interarmées.

».

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1<sup>re</sup> classe,  
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.